

Compte rendu de la 4^{ème} Commission Parlementaire

Mixte (CPM) Maroc-UE

Rabat du 15 au 18 juillet 2012

Dans le cadre du renforcement du partenariat entre le Maroc et l'Union Européenne et l'approfondissement des relations bilatérales à travers la diplomatie parlementaire, la 4^{ème} réunion annuelle de la Commission Parlementaire Mixte Maroc UE s'est tenue à Rabat le 16 juillet 2012 au siège du Parlement du Royaume du Maroc.

En marge de cette réunion, les membres de la délégation européenne ainsi que ceux du Bureau de la CPM Maroc, ont eu des entretiens avec le Dr. Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, M. Karim GHELLAB, Président de la Chambre des Représentants, M. Abdelilah BENKIRANE, Chef du Gouvernement et M. Saad Eddine El OTHMANI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

De part les point de presse donnés par M Karim Ghellab, Président de la Chambre des Représentants et M. Pier Antonio Panzeri, Coprésident de la CPM, ainsi que par M. Saad Eddine El Othmani, Ministre des Affaires Etrangères, un communiqué de presse de la CPM, dont copie, ci-jointe, a été diffusé par la MAP ainsi que la presse nationale écrite et le bureau de presse du Parlement européen à travers la Représentation de l'UE à Rabat.

A ce sujet, le Président de la Chambre des Représentants, M. Karim Ghellab, a relevé que cette réunion reflète la volonté des deux parties de mettre en œuvre une approche de travail régulière, concertée et proactive dans la gestion des sujets d'intérêts commun, en harmonie avec le statut avancé du Maroc avec l'UE. (Copie de la déclaration du point de presse jointe en annexes).

Le Président de la Chambre des Conseillers, M. Mohamed Cheikh Biadillah, quant à lui, a abordé avec cette délégation la consolidation du modèle marocain démocratique, après l'adoption de la nouvelle Constitution et la tenue des élections législatives, et confirmé que ce modèle marocain peut constituer pour l'UE un point d'appui pour assurer la sécurité et la prospérité de la région et aussi un modèle pour les pays du voisinage. De même, il a également évoqué les défis qu'affronte la région aux niveaux démocratiques, économiques et sécuritaires.

Il a en outre discuté avec les membres de cette délégation des points liés au modèle marocain, qui s'est consolidé après le Discours royal du 9 mars, avec l'adoption d'une nouvelle constitution, la tenue d'élections législatives et particulièrement la régionalisation élargie ainsi que l'importance accordée par la Constitution à la société civile et son rôle dans la consolidation de la démocratie participative et le rôle que jouent les partis politiques dans la promotion de la démocratie, l'encadrement des citoyens et la formation d'élites.

Cependant, M. Biadillah qui a évoqué la crise des dettes souveraines en Europe et ses retombées sur le Maroc, la résilience de l'économie nationale face à la crise économique mondiale ainsi que la croissance soutenue enregistrée durant les dernières années, n'a pas manqué de souligner à ses interlocuteurs les relations du Maroc avec l'UE en tant que partenaire pour la démocratie au sein du Conseil européen et en tant que pays qui jouit d'un Statut avancé au sein de cette Union, ainsi que le rôle que joue cette dernière dans l'accompagnement de ce nouveau chantier initié au Royaume, à un moment où les pays du voisinage connaissent une situation très mouvementée.

La situation dans le nord du Mali a constitué l'axe majeur de l'échange de vues entre les deux parties sur le plan sécuritaire, notamment en ce qui a trait au rôle des pays du voisinage dans la gestion de la crise malienne et les voies de renforcement du rôle de la diplomatie parlementaire pour garantir l'union du Mali frère, ajoutant que l'accent doit être mis, à cet effet, sur la nécessité du renforcement de la coopération concertée entre les pays en matière de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

Le chef de la délégation européenne, M. Pier Panzeri, a salué, de son côté, les réformes démocratiques que connaît le Royaume et qui ont été réalisées d'une manière souple contrairement à ce qu'a connu le monde arabe dans le cadre du Printemps arabe et a relevé le grand intérêt qu'accorde la communauté internationale aux derniers développements dans la région du Sahel et particulièrement les activités terroristes et la destruction des monuments perpétrés dans le nord du Mali, insistant sur l'importance de la coopération sécuritaire des pays voisins, et ce dans l'intérêt de la sécurité et de la prospérité de la région.

Pour sa part, le Chef du Gouvernement, M. Abdelilah Benkirane a abordé avec M Panzeri les principaux thèmes des travaux de la quatrième Commission parlementaire mixte Maroc-UE, dont l'agriculture et la pêche, et également souligné les réformes entreprises par le Maroc ainsi que les changements qui ne peuvent qu'apporter une valeur ajoutée et permettre au Royaume d'aller de l'avant.

M. Saad Eddine El Othmani, quant à lui, a discuté avec son interlocuteur européen, les nouveaux accords visant à mettre en œuvre un partenariat stratégique entre le Maroc et l'UE et évoqué les conventions approuvées par le Parlement européen dans la perspective de concrétiser davantage, voire développer, le Statut avancé accordé au Royaume et jeter les jalons d'une zone de libre-échange entre le Maroc et l'UE. Il a également évoqué avec son interlocuteur nombre de questions relatives à l'Union maghrébine, à la situation au Mali, aux derniers développements en Syrie et à la question palestinienne.

Au volet courtoisie, un déjeuner ainsi qu'un dîner ont été offerts en l'honneur de M. PANZERI et de la délégation l'accompagnant.

Au menu des travaux de cette quatrième réunion annuelle de la commission parlementaire mixte Maroc-Union européenne (UE), qui se sont ouverts le même jour à 10h00 au Salon marocain de la Chambre des Représentants, l'état des relations entre les deux partenaires et l'échange de vues sur les grands chantiers de développement et de consolidation de l'Etat de droit au Maroc ainsi que les voies d'accompagnement du Royaume dans ses multiples réformes.

Deux thématiques majeures d'intérêt commun, dédiées à la présentation des différentes mutations qu'a connues le Royaume et les défis auxquels il est confronté ont fait l'objet d'un examen approfondi lors de cette réunion, à savoir l'agriculture et la pêche.

D'autres thématiques ont pu être identifiées dont la régionalisation avancée, les questions économiques et investissements de même que d'autres priorités maroco-européennes relatives à la concertation sur des questions de partenariat pour la mobilité ainsi que sécuritaires et culturelles intéressant la région.

Invité à cette réunion, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Maroc, M. Eneko Landaburu, a indiqué que la tenue de la commission parlementaire mixte intervient dans un contexte où la coopération entre l'Union européenne et le Maroc a besoin d'être davantage renforcée, notamment dans une dynamique qui permettra de surmonter les difficultés, d'augmenter la coopération financière, d'approfondir le dialogue politique en tenant compte des nouvelles préoccupations au sujet de la situation au Sahel, et aura à cœur d'identifier des pistes d'assistance mutuelle et d'échange de points de vue des deux parties.

Cette réunion reflète l'approfondissement de la qualité du dialogue entre le Maroc et l'UE, a-t-il dit, notant qu'il "n'y a pas de relation entre démocraties sans qu'il y ait une relation entre ses parlementaires".

Les conclusions :

Cette 4ème session annuelle de la CPM Maroc-UE qui a marqué l'adoption du compte rendu de la 3ème réunion de la CPM tenue à Bruxelles, s'est penchée sur l'identification des thèmes prioritaires qui constitueront la feuille de route pour les travaux des parlementaires dans les mois à venir.

- ✓ L'accord de pêche,
- ✓ L'agriculture
- ✓ Le partenariat pour la mobilité visant notamment à faciliter le mouvement des personnes entre le Maroc et l'UE,
- ✓ La mise en œuvre de la nouvelle constitution et les réformes politiques ainsi que le processus de régionalisation avancée.
- ✓ Ont également été examinés l'avancement de l'intégration régionale au Maghreb et l'avenir des relations entre le Maroc et l'UE, premier investisseur mais aussi premier partenaire commercial du Royaume.

Décisions :

- ✓ Constitution prochaine des binômes devant poursuivre les travaux selon les thématiques identifiées lors de cette réunion ;
- ✓ Poursuite des pourparlers concernant les dossiers déjà en cours ;
- ✓ Maintenir un contact régulier.

Ont participé à cette réunion:

Pour la partie Marocaine: Le Co-président de la commission parlementaire mixte Maroc-UE, le Conseiller Abderrahim ATMOUN (PAM), de la Co-présidente de la CPM Mme Yasmina BADDUO (Istiqlal), M. Abdallah BOUANOU (PJD), M. Anis BIROU (RNI), M. Sidi Brahim KHAYA (MP), M. Belassal CHAOUI (UC) et Mme Rachida TAHIRI(PPS).

Pour la partie européenne: Le Co-président de la commission parlementaire mixte UE- Maroc, M Pier Antonio PANZERI (S&D), M. Jean ROATTA (PPE), Mme Dominique VLASTO (PPE), M. Frédéric DAERDEN (S&D), et M. Karim ZERIBI (Verts/ALE).

Mounir El Jaffali